



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Allocation dans le temps des produits agricoles: comparaison entre le système des majorations mensuelles communautaire et celui de la mise à prix de l'espace de stockage sur les marchés à terme

Michel-Louis Debatisse

Résumé

La stabilisation des marchés agricoles européens par une politique de stockage d'intervention et de restitution à l'exportation est complétée par le système des majorations mensuelles qui vise à répartir les livraisons sur la campagne toute entière. L'efficacité de cette technique doit être comparée à celle qui ressort de l'équilibrage dans le temps de l'offre et de la demande de produits agricoles résultant du différentiel de prix entre marchés au comptant et marchés à terme.

Abstract

The intervention policy on the EEC grain market is completed by a system of monthly increments designed to level the sales of grain all over the year. The efficiency of this organisation is compared with the price formation over time on futures markets.

Citer ce document / Cite this document :

Debatisse Michel-Louis. Allocation dans le temps des produits agricoles: comparaison entre le système des majorations mensuelles communautaire et celui de la mise à prix de l'espace de stockage sur les marchés à terme. In: Économie rurale. N°142, 1981. p. 29;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1981.4306>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1981_num_142_1_4306

Fichier pdf généré le 08/05/2018

ALLOCATION DANS LE TEMPS DES PRODUITS AGRICOLES : COMPARAISON ENTRE LE SYSTÈME DES MAJORATIONS MENSUELLES COMMUNAUTAIRES ET CELUI DE LA MISE A PRIX DE L'ESPACE DE STOCKAGE SUR LES MARCHÉS A TERME

DEBATISSE M.-L.

mots clés : Politique agricole commune, marchés, stockage, marchés à terme.

IGIA, B.P. 105, 95021 Cergy-Pontoise Cedex. Tél. (3) 030.40.57.

Résumé : La stabilisation des marchés agricoles européens par une politique de stockage d'intervention et de restitution à l'exportation est complétée par le système des majorations mensuelles qui vise à répartir les livraisons sur la campagne toute entière. L'efficacité de cette technique doit être comparée à celle qui ressort de l'équilibrage dans le temps de l'offre et de la demande de produits agricoles résultant du différentiel de prix entre marchés au comptant et marchés à terme.

ALLOCATION OVER TIME OF AGRICULTURAL PRODUCTS : COMPARAISON BETWEEN THE E.C. MONTHLY INCREMENTS SYSTEM AND THE PRIX OF STORAGE FORMATION ON FUTURES MARKETS

Summary : The intervention policy on the EEC grain market is completed by a system of monthly increments designed to level the sales of grain all over the year. The efficiency of this organisation is compared with the price formation over time on futures markets.

Le problème de stockage céréaliier actuellement soulevé en France est de nature conjoncturelle puisqu'il conjugue un report de campagne important et une récolte record. Derrière cette urgence, il existe depuis de nombreuses années un problème structurel gouvernant la conduite des affaires.

« prix en travers », c'est-à-dire « prix base août + 7 majorations mensuelles ». Un prix pour livraison à une échéance éloignée est négocié base août et l'acheteur sait qu'il devra payer en complément autant de majorations mensuelles qu'il y a de mois.

1) La majoration mensuelle et la politique commerciale des collecteurs

L'objectif de gestion commerciale donné par les collecteurs céréaliiers à leurs vendeurs, consiste souvent à commercialiser 1/12^e par mois des volumes collectés en début de campagne. Encore récemment, la politique d'avalisation de l'ONIC tendait à encourager une telle pratique. Il est possible que la limitation des fonds de l'ONIC sur lesquels sont couverts ces crédits par signature, ait incité l'Office à considérer comme étant plus prudente une politique régulière d'écoulement des produits. Les difficultés pour un dirigeant de coopérative à orienter quotidiennement les choix de ses vendeurs en fonction des marchés, le conduisent en général à perpétuer cette solution peu dynamique.

Actuellement, en peu de jours, la majeure partie de la production est livrée aux collecteurs, ce qui nécessite la disponibilité immédiate de l'outil de stockage correspondant. L'agriculteur n'exprime pas avant la livraison de demande d'espace de stockage. Le stockeur n'exprime pas d'offre et il n'y a donc pas de confrontation avant la récolte entre offre et demande d'espace de stockage. Si des déséquilibres étaient prévus avant récolte, ils inciteraient les agriculteurs à développer du stockage à la ferme qui écrêterait le pic du début de campagne. La demande serait ainsi différée et nécessiterait donc une offre sur l'éloigné. Un marché quasi-permanent d'offre et de demande d'espace de stockage se développerait. En son absence, il est impossible de découvrir le bon prix du service.

La PAC a institué depuis longtemps le relèvement mensuel (sept fois dans l'année) des prix d'intervention (et des prix de seuil). Ces majorations mensuelles ont lourdement pesé sur les choix des opérateurs. Chacun compare ses propres coûts de stockage aux majorations offertes par la PAC. En début de campagne, les prix sont souvent négociés sous la forme de

Les collecteurs, en majorité du secteur coopératif (2/3 des volumes) ont eu des coûts fixes de stockage amoindris grâce aux subventions et aux prêts à taux d'intérêt bonifiés. En bonne gestion, ils ont pendant longtemps eu intérêt à retarder le plus possible leurs ventes pour couvrir leurs coûts fixes sachant qu'ils recevront de manière certaine la majoration mensuelle.

En face d'eux, les utilisateurs sont dans une situation moins favorable que les collecteurs et stockeraient à un coût supérieur au leur. En conséquence, ils chercheront à retarder le plus possible leurs achats aux collecteurs et à ne jamais investir dans des silos. Les mécanismes sont donc actuellement contre la répartition de la fonction entre tous les partenaires y compris les opérateurs industriels, transformateurs français ou clients étrangers. La négociation de prix pour livraison éloignée ne devrait pas être fondée sur des majorations mensuelles calculées par l'administration. Un marché de l'espace de stockage allouerait la charge de stockage entre d'une part les gens de la filière en France et d'autre part nos partenaires étrangers.

2) La mise à prix de l'espace de stockage par les marchés à terme

Sur les marchés à terme de marchandises, les décisions des opérateurs sont orientées vers l'égalisation du différentiel prix à terme-prix au comptant, ou prix entre deux échéances éloignées, et des coûts de stockage entre ces deux dates.

Ces coûts de stockages moyens sur le marché permettent à chacun de comparer ses coûts réels avec le prix du stockage mis ainsi à jour.

Si la mise à prix de l'espace de stockage est plus élevée que leurs propres coûts, ces agents stockeront et vendront à terme, sinon ils feront stocker par d'autres.